55261

55514

E/ECA/ICPP/90/21

NATIONS UNIES
Commission économique pour l'Afrique

PARTICIPATION DES FEMMES AU CENTRE DU REDRESSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

par
Miriam K. Were
Chef, Santé et nutrition
UNICEF, Ethiopie

PARTICIPATION POPULAIRE DANS LE PROCESSUS DE REDRESSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

12-16 février 1990
Arusha (République-Unie de Tanzanie)

E/ECA/ICPP/90/21

NATIONS UNIES
Commission économique pour l'Afrique

PARTICIPATION DES FEMMES AU CENTRE DU REDRESSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

par
Miriam K. Were
Chef, Santé et nutrition
UNICEF, Ethiopie

PARTICIPATION POPULAIRE DANS LE PROCESSUS DE REDRESSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

12-16 février 1990
Arusha (République-Unie de Tanzanie)

I. APERCU GENERAL

Au cours des années 80, dans de nombreuses parties du monde, la situation ne s'est pas améliorée et, en fait, a empiré. En Afrique, cela a été au point que le continent a été déclaré en crise. Si l'on considère les tendances économiques des principales régions du monde, il est clair que l'Afrique, qui se situait au bas de l'échelle au début des années 80, est allée de mal en pis, si bien que le fossé la séparant des autres régions n'a cessé de se creuser.

La baisse des taux de mortalité infantile a commencé à se tasser dans les années 70, pour cesser pratiquement dans les années 80.

On notera que les pays d'Afrique subsaharienne ne figurent pas parmi ces pays, probablement du fait que les données n'étaient pas disponibles, symptôme sérieux de notre sous-développement et d'un continent en crise. Il ressort des données présentées dans la situation des enfants dans le monde 1989, document de l'UNICEF (mesure du développement réel, page ...) que les pays de l'Afrique subsaharienne constituent la majorité de ceux dont le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est le plus élevé. En fait, aucun pays au sud du Sahara ne se situe dans la catégorie des pays dont le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est faible, comme on peut le voir à l'appendice 1. Ces taux élevés donneraient à penser qu'une chute permanente permettrait à ces pays de rejoindre ceux qui ont atteint les limites inférieures, de sorte que si le tassement se produit, cela est dû à la difficulté de réduire davantage les taux étant donné la complexité des problèmes de santé. Cependant, en Afrique, le tassement se produit alors que les taux de mortalité infantile sont toujours supérieurs à 100 pour 1000 naissances vivantes; dans certains pays, ce taux dépasse 150. Le tassement est donc, malheureusement, une indication de la stagnation et du déclin du développement social. Ce sont là des symptômes du déclin économique de l'Afrique subsaharienne, qui ressort de la figure ci-après.

Tendances économiques

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du développement économique dans les principales régions du monde au cours des années 80.

Produit intérieur brut par habitant, par région du monde, 1980-1986 (1980 = 100)

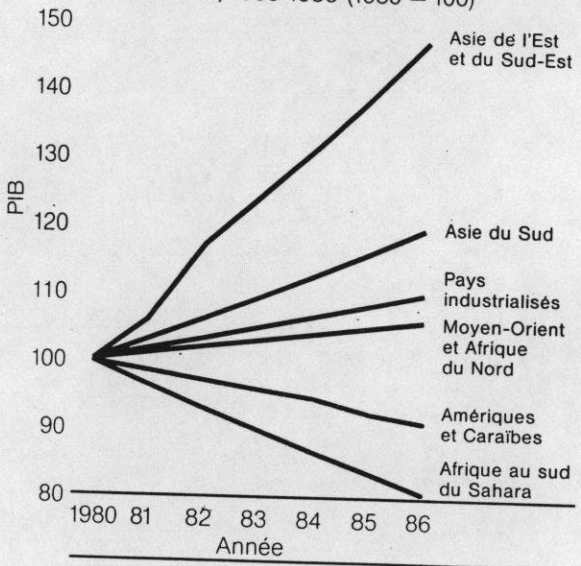

Source: «Les enfants dans un contexte mondial», Rapport du Directeur général, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 15 avril 1988.

Extrait de La situation des enfants dans le monde 1989, p. 3

Baisse du nombre de décès d'enfants

Baisse de la mortalité des moins de cinq ans, 1950-1987, divers pays

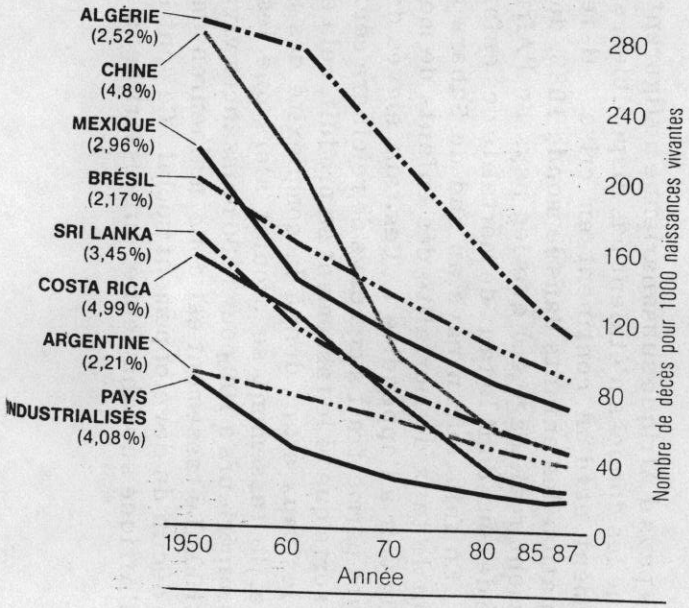

Le pourcentage entre parenthèses est le taux annuel moyen de régression entre 1950 et 1987.

Extrait de La situation des enfants dans le monde 1989, p. 85

PNB par habitant, Afrique au sud du Sahara, 1973-1995 (1973 = 100)

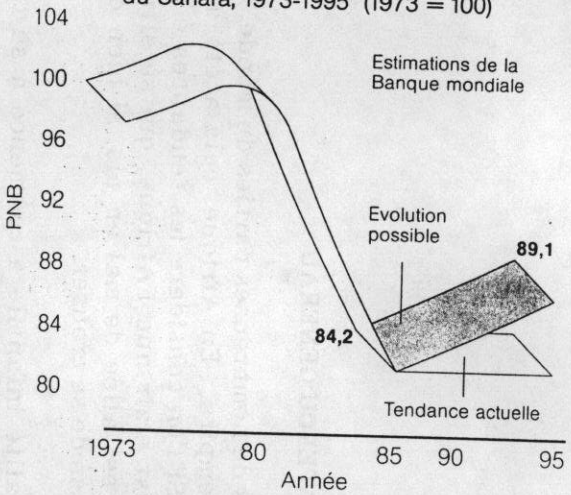

Source: Banque mondiale

Extrait de La situation des enfants dans le monde, p. 21

Dans les propositions présentées par les pays africains à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à la crise économique et sociale en Afrique, les ministres ont déclaré ce qui suit :

"Nous, ministres africains des affaires étrangères et ministres chargés du développement économique et de la planification, réunis à Addis-Abeba du 28 au 31 mars 1986 à l'occasion de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine et de la session extraordinaire de la Conférence des ministres de la Commission économique pour l'Afrique, et agissant au nom de tous les gouvernements et peuples africains, avons examiné attentivement la détérioration rapide des conditions sociales et économiques de notre région et soumettons le présent document, conformément au Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique adopté par la vingt et unième session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA, à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à la situation économique de l'Afrique. Nous demeurons sérieusement préoccupés par la profonde crise qui affecte nos structures sociales et économiques. Nous reconnaissons que cette situation compromet non seulement le processus de développement de nos économies, mais également la survie même de millions de personnes dans nos pays (...) (cela) a renforcé notre conviction quant à la nécessité pour nos gouvernements de prendre de toute urgence, à titre individuel et collectif, des mesures concertées en vue d'assurer un développement économique et social harmonieux de nos pays".

Malgré tout, selon des études effectuées par l'UNICEF, il semble que ce sombre tableau n'empêche pas que l'on puisse mettre fin à la détérioration. Le tableau joint en appendice 2 indique que, bien qu'il se soit produit une croissance négative du PNB, des changements positifs se sont poursuivis en ce qui concerne la mortalité infantile. Cela n'est peut-être que peu de chose, mais il n'en reste pas moins que ces indications permettent de garder l'espoir. Par des efforts concertés, comme ceux que préconisent l'UNICEF pour la survie de l'enfant et le développement et l'ajustement à visage humain, il est possible d'atténuer l'effet de la catastrophe économique actuelle.

Il est clair que souvent, les élites africaines réussissent, individuellement ou en tant que cellules familiales. Toutefois, la réussite de l'individu n'a de sens que dans la mesure où elle est le reflet de la réussite du groupe. Il me vient parfois à l'esprit l'image d'un médecin revêtu d'une blouse blanche immaculée, le stéthoscope autour du cou, enfoncé jusqu'à la taille dans un marécage boueux. Si vous demandez à ceux qui voient ce médecin ce qu'ils voient, que diront-ils ? Voient-ils un médecin en blouse blanche ? J'en doute. Ils vous diront qu'ils voient une personne embourbée. La situation du groupe affecte la manière dont l'individu est perçu.

En Afrique, vu la détérioration de la situation, nous sommes embourbés en tant que groupe. Je dirais même que la race humaine est embourbée tout ensemble. Nos réussites individuelles sont entachées étant donné qu'elles ne reflètent pas la réussite du groupe. Il nous faut drainer ensemble le marécage de façon que ceux qui ont réussi apparaissent en pleine lumière.

II. L'ABSENCE DE PARTICIPATION POPULAIRE AU COURS DES DERNIERES DECENNIES DU DEVELOPPEMENT ET SES CONSEQUENCES

De nombreuses variables entrent en jeu dans l'analyse des causes de la crise de l'Afrique. L'une des variables qui, à mon sens, a été négligée, est le fait qu'au cours des activités de développement des années 60 et 70, la majorité de la population africaine a été maintenue à l'écart de la réflexion, sans parler de la prise de décision. Quelques Africains, appuyés par quelques éléments extérieurs, ont déterminé la voie

du développement. Ils pensaient savoir ce qui convenait le mieux à la population africaine. On ne recherchait guère un consensus quant à la voie de développement à suivre. Il n'y avait pas de dialogue. Dans les cas où il existait un parlement, celui-ci ne servait généralement qu'à entériner les décisions et non pas à rechercher de véritables solutions. Les votes sont arrachés par quelques personnes qui recherchent une décision particulière. Quant à la population, elle est poussée dans le "développement", qui s'est révélé être une crise de survie.

Ce qui est triste, c'est que ceux qui faisaient tout pour faire passer la décision, le faisaient souvent dans la conviction sincère qu'ils faisaient tout pour le bien des Africains. Ils étaient animés de bonnes intentions, persuadés qu'ils savaient ce qui convenait le mieux à la population africaine tout entière. Or, ce faisant, ils faisaient fi des siècles d'expérience qui avaient assuré la cohésion de l'Afrique. Dans cette précipitation, des erreurs ont été commises quant aux choix en matière de développement. Le plus grave, en laissant la majorité de la population de côté, même lorsque de bonnes décisions étaient prises, était que l'on ne faisait aucun effort pour établir un lien avec la population, assurer la liaison entre les choix et la situation de la population, facilitant ainsi l'intériorisation permettant à la population d'assumer le chemin choisi et de s'y intégrer, de manière à favoriser le développement d'un état d'esprit dynamique face aux situations nouvelles et à changer de cap au besoin. La population ne se sentant pas concernée par les événements, elle se contentait d'assister à des activités qui lui semblaient désordonnées. Dans certains pays, le régime n'avait aucun rapport avec ce que faisait le régime précédent. Ainsi, l'Afrique était le théâtre d'activités désordonnées. De nombreux nouveaux gouvernements se sont départis de ce qui se passait précédemment sans avoir procédé à une analyse approfondie de ce dont ils se départissaient et du projet qu'ils entendaient exécuter après avoir pris le pouvoir. A court-circuiter la population, on a maintenu la "perspective de développement" de l'époque coloniale et on a enraciné cette perspective. La population a été amenée à attendre les réponses de la bouche de ceux qui savent. Et elle attend depuis longtemps. Dans de nombreux cas, cela a tué toute initiative locale et rendu impossible l'adoption d'approches responsables à la solution des problèmes.

Le plus regrettable est que de nombreux dirigeants et même intellectuels africains ainsi que des spécialistes du "développement" continuent de se comporter comme s'ils étaient les seuls détenteurs de la vérité. Il leur arrive de proclamer qu'ils ne connaissent pas toutes les réponses mais ils agissent et adoptent des processus de prise de décision qui proclament haut et clair : "Je suis le seul à avoir les réponses". Toute discussion est considérée comme de l'opposition et, de ce fait, comme une attitude négative et anti-patriotique. De nouveaux types de "roi" se sont imposés, propageant le mythe que la tyrannie est le propre de l'Afrique. Pourtant, des anthropologues de renom comme le britannique Luis Leakey, du Kenya, écrivant au sujet de l'Afrique au 19e siècle, ont montré que nos villages étaient régis par des conseils composés d'hommes et de femmes, des anciens dont le mandat était de prendre ensemble des décisions par consensus. Ils allaient jusqu'à écouter la voix des dissidents, au cas où le Grand Esprit déciderait de révéler à l'un d'entre nous la voie de la survie de nous tous. Ils écoutaient et examinaient tous les points de vue du groupe et, en tant que tel, prenaient une décision, laquelle était obligatoire. Le conseil était alors responsable devant la population de sa décision prise par consensus. Or, aujourd'hui, il apparaît qu'une fois qu'une personne, éventuellement avec le concours d'"amis", a mûrement réfléchi à un problème, elle est en droit d'imposer le fruit de sa réflexion à chacun, en excluant toute possibilité que d'autres aient pu réfléchir sérieusement aux problèmes. Pourtant, les réponses à apporter pourraient se dégager d'une synthèse de toutes les réflexions, si les décisions étaient prises sur une base plus large.

Lorsque la population ne participe pas aux prises de décision et que les motivations des décisions ne sont pas exposées, la raison même de la responsabilité des décideurs est perdue. Ainsi, "ceux qui savent" reçoivent carte blanche. Lorsqu'un pays se trouve aux prises à des difficultés, "ceux qui savent" évitent soigneusement de fournir des explications. Qui pis est, ils ne se montrent pas responsables de leurs décisions en manifestant le moindre regret d'avoir fait du tort à la population.

Dès que les décideurs se comportent comme si l'intérêt général était leur intérêt personnel, ils créent des mécanismes de décision privée, et il n'y a plus de place pour la responsabilité. C'est cette absence de responsabilité de nos dirigeants envers le peuple qui constitue le principal obstacle à l'élaboration d'une approche participative à la prise des décisions. Malheureusement, cette absence de responsabilité va du niveau le plus élevé à la périphérie des travailleurs qui ne voient aucune raison de dialoguer, uniquement préoccupés qu'ils sont par eux-mêmes et ceux qui leur versent leurs salaires; à ne se sentir responsable que devant ceux qui versent les salaires, on oublie que, dans la majorité des cas, l'argent provient de l'impôt payé par une population qu'on ignore. Il s'est ainsi créé une grande confusion entre les notions de pouvoir et d'autorité. Ceux qui se considèrent comme étant puissants et en mesure d'exercer le pouvoir se rendent rarement compte qu'ils n'ont peut-être pas l'autorité et qu'ils exercent le pouvoir par intimidation et non pas par consentement. L'autorité ne peut qu'être conférée librement par le peuple. On ne peut s'en emparer et tant que le peuple reste à l'écart, il n'y a pas de fondement pour la responsabilité devant le peuple ni pour l'autorité qui en découle.

III. FONDEMENTS DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE

A. Constitution d'un consensus

Selon une approche véritablement participative, une seule personne ne peut tenir le devant de la scène. Il faut au départ rechercher et créer le consensus, ce qui demande du temps et ne fait donc pas l'objet de la faveur générale. Nous sommes pressés. Nous ne voulons pas perdre de temps. Et nous persistons à perdre de vue que la pire forme de gaspillage du temps est la prise de décisions hâtives, obéissant aux ordres du chef de façon que toute une population se retrouve en proie à une crise qu'il faudra des décennies pour résoudre. Les dirigeants africains et les planificateurs du développement doivent en revenir à la recherche du consensus. Il est regrettable que la "peur de l'opposition" entoure de secret la prise des décisions dans le secteur public de nombreux pays africains. Dès qu'une voix s'élève pour demander pourquoi ou comment, elle est taxée d'anti-développement, d'anti-patriotisme, d'égoïsme et de bien d'autres choses. Elle est accusée d'être "l'opposition, à la solde des maîtres étrangers". Les dirigeants africains devraient réaliser que l'Afrique appartient à tous les Africains. L'Afrique appartient en particulier au peuple qui ne peut s'échapper lorsque des difficultés surgissent. La plupart des Africains qui posent des questions ne sont pas les valets de maîtres étrangers. Le peuple veut participer parce que c'est important, qu'il y va de sa vie, de son pays, de son continent. Aucun individu ne détient les réponses à tous les défis. Les responsables doivent descendre de leur piédestal et rechercher la voie à suivre auprès du peuple. A tous les niveaux de la prise de décision, les Africains doivent s'écouter les uns les autres puis se mettre à l'écoute du peuple pour chercher sincèrement à tirer le meilleur de chacun au lieu de croire que seuls quelques-uns et leurs quelques courtisans détiennent la vérité. Cela est d'autant plus crucial que la majorité des pays africains se sont dotés de régimes à parti unique, excluant toute possibilité d'exprimer d'autres points de vue dans un cadre sérieux. Certes, on parle beaucoup de la participation populaire en Afrique. Lorsque l'on convoque le peuple pour lui donner des instructions qui, dans de nombreux pays, ne lui laissent pas le choix, on considère que sa présence est un signe de participation. Rien n'est plus faux.

L'atmosphère générale en Afrique n'étant pas propice à une approche participative, les femmes, en particulier dans les zones rurales, n'ont pas voix au chapitre, car même leurs maris ne peuvent s'exprimer au sujet des grands problèmes. Il faut élargir le processus de prise de décision. L'Afrique ne profite pas au maximum de l'intelligence naturelle née de l'expérience ni des avis autorisés existant sur le continent. Il faut en revenir d'urgence à ce principe fondamental pour ne serait-ce qu'envisager la participation des femmes. En effet, dans l'état actuel des choses, la majorité de la population, et non seulement les femmes, est étouffée. Comment instaurer la participation ?

B. Apprendre à écouter

On ne peut s'associer à une approche participative que si l'on apprend à écouter les autres de façon sérieuse et sincère. Il est surprenant de constater combien cela est difficile pour la plupart des gens, même ceux qui parlent de participation. Il est extrêmement facile de rassembler la population sous prétexte de participation et de leur livrer les réponses. Si les dirigeants parlent sérieusement de participation, ils peuvent tester leur sérieux à l'aune de l'importance qu'ils accordent à l'écoute. Il ne faut pas manipuler la population en l'écoutant pour l'ignorer une fois que l'on a compris ce qu'elle avait à dire, mais l'écouter dans la conviction qu'elle a également quelque chose à dire. L'écoute de l'autre fait partie du patrimoine de l'Afrique qui est en train de se perdre et elle doit être rétablie. Au cours des dernières décennies, les décideurs africains se sont appuyés sur des "conseillers" venus de l'extérieur pour transmettre à la population le message de ces conseillers, sans tenir compte des vues de la population. Il nous faut être à l'écoute les uns des autres et surtout rechercher activement les moyens de tenir compte de l'avis de la population et des documents établis en d'autres temps sur la base d'autres expériences. Nous devons tenir compte de la population pour laquelle nous recherchons des réponses.

A force d'écouter les autres, on en arrive à se rendre compte que l'on ne possède pas toutes les réponses et que l'on ne doit pas nécessairement être convaincu que l'on peut fournir toutes les réponses. Qu'il s'agisse de problèmes tels que ceux auxquels l'Afrique a à faire face à l'échelon du continent ou de problèmes de survie au niveau du village, on peut se trouver dans une situation désespérée si l'on veut assumer tous les problèmes en estimant que l'on est le seul à détenir les réponses. Il faudrait que chacun se rende compte que cela est impossible. Tendons à ce que, en harmonie avec la population, nous trouvions les réponses ou acceptions sincèrement des réponses partielles. Notre recherche commune ne pourra être féconde que si nous nous écoutons les uns les autres. Chacun d'entre nous possède une parcelle de la Lumière. Point n'est besoin d'étouffer la Lumière que nous détenons ni celle qui habite les autres. Dans la recherche d'un développement réel, avivons la flamme qui brûle en nous et dans les autres. C'est grâce à l'approche participative que nous pourrons nous écouter les uns les autres et rechercher la voie ensemble.

C. Nécessité d'intérioriser les processus de développement

La participation aux prises de décision et à la planification, en d'autres termes, s'investir, est l'un des moyens d'assurer une meilleure intériorisation de façon qu'une fois que la population a accepté une nouvelle orientation, elle l'intègre à son style de vie comme s'il s'agissait de déféquer dans une latrine au lieu de se soulager dans la nature. Ce n'est que par l'intériorisation que la population sera le moteur de son propre développement. C'est un besoin criant pour l'Afrique. Il est regrettable que même des décisions allant dans l'intérêt de l'Afrique (comme la promotion de l'usage de latrines pour éviter les infections) ne soient pas généralisées. Serait-ce parce que l'Africain moyen n'a pas l'intelligence de voir où se trouve son intérêt ? Ou alors,

serait-ce que l'on n'a pas pris la peine de faire participer son esprit et son attitude aux décisions, lesquelles doivent être prises avec sa participation ? Ne serait-ce que pour cette raison, une approche participative doit aider la population à intérioriser et, au besoin, adopter de nouveaux modes de vie. Pour survivre, l'Afrique doit modifier son style de vie dans pas mal de domaines. La population doit faire partie du dialogue qui rendra cette intériorisation possible.

D. Respect mutuel et respect des différents perspectives

Il n'est de participation possible que si les uns et les autres se respectent, accordant ainsi l'attention qu'ils méritent à tous les points de vue. On contribuera ainsi à éliminer l'autoritarisme. Il est surprenant de constater combien nous devenons autocrates, nous qui avons atteint un certain niveau d'instruction, nous "qui savons". Toutefois, ce que je crois, c'est que, dans le contexte africain actuel, tout Africain éduqué devrait se sentir porté à la modestie, voire se sentir gêné. Comment se fait-il que notre continent traverse une crise de survie ? Notre autoritatisme n'a pas aidé nos populations à survivre. Nous n'avons pas créé la confiance auprès des populations, tout en sachant qu'une population dépossédée ne saurait se développer: seule la population elle-même peut se développer. Il nous faut reconnaître que notre autoritarisme est à l'origine du processus de dépossession qui empêche l'Afrique d'avancer. Et c'est cet autoritarisme - voire les actes de trahison - qui a conduit la population africaine à la crise qu'elle connaît actuellement. Nous avons fait fi de l'expérience des siècles passés. Nous avons ainsi permis à une poignée d'escrocs de définir l'africanité sur la seule base d'intérêts égoïstes et étroits, perdant ainsi l'authenticité de l'expérience africaine. Il ne devrait pas être difficile à ceux qui ont participé au développement de l'Afrique de faire preuve de modestie. Soiyons modestes et rétablissons le dialogue avec nos populations. Rétablissons la quête de solutions dans le respect mutuel. Que du chaos la participation nous permette de nous dégager grâce à la synthèse de réponses authentiques. Lorsque nous sommes convaincus d'une chose, comme par exemple de la nécessité de planter des arbres alors que nous en abattons beaucoup, il nous faut trouver le moyen d'intégrer la plantation des arbres à notre structure mentale, à notre survie, conformément aux besoins de la population. Instaurons le dialogue dans le respect mutuel; soyons écoutés et écoutons et redonnons sa dignité à la population pour instaurer une atmosphère propice à l'adoption d'un nouveau comportement. Ce faisant, nous pourrons assurer la souplesse d'esprit nécessaire pour faire face à l'évolution de la situation sociale qui exige la conception d'un ajustement dynamique. Une approche participative dans le respect mutuel devrait ouvrir la voie à un développement réel, où certaines couches de la société ne seraient pas laissées de côté même si elles sont considérées comme "lentes" ou "arriérées" mais seraient au contraire intégrées au processus de développement en tant qu'acteurs et bénéficiaires. Dans ce processus, il ne faudrait pas réprimer délibérément les esprits inventifs et débrouillards. Au contraire, une telle approche contribuerait à généraliser l'adoption de ces expériences positives et de cette approche au sein du groupe afin de progresser. Et Dieu c'est si l'Afrique doit progresser.

IV. LES FEMMES ET LE SCENARIO DU REDRESSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT

A. Le deuxième sexe

Si l'on accepte la nécessité de faire participer la population au discours concernant le redressement et le éveloppement, on constate - du moins l'espère-t-on - que les femmes doivent en faire partie intégrante. Après tout les femmes constituent 50 % de la race humaine. Toutefois, pareille rationalité se défait rapidement devant la réalité de la vie. En effet, dès lors que certains projets

nécessitent une participation communautaire, cela se traduit généralement par une discussion, peut-être une réception, le chef ignorant parfois tout de l'objet de la rencontre. En tout état de cause, lorsqu'il s'agit de ce type de "participation communautaire", tous les responsables sont généralement des hommes. Les femmes ne participent guère à la planification, à la conception ou à la prise de décision. Leur "participation" est souvent limitée au transport de cailloux et autres tâches subalternes dans le cadre de projets fixés d'avance, bons ou mauvais. Or, nos villageoises sont au coeur du processus de redressement et de développement, en particulier en Afrique, et elles doivent participer à la prise des décisions.

B. La femme au foyer

On ne saurait guère envisager de développement digne de ce nom si on laisse de côté la question du foyer. L'un des éléments à l'origine de la crise actuelle de l'Afrique est la tendance à ignorer la question de la femme au foyer. En plus du sens commun, d'innombrables études ont montré le rôle central que joue la mère dans la survie des enfants, dans les résultats scolaires et dans l'équilibre de la personnalité de sa progéniture. Il est prouvé que son état de santé, son alimentation et son état psychologique pendant la grossesse influencent le bien-être et même le potentiel intellectuel des enfants. Or, l'avenir, c'est eux; leur santé, leur esprit, leur attitude en matière de prise de décision déterminent l'avenir, le tout étant entre les mains des mères, surtout en Afrique où l'éducation des enfants est assurée à 100 % par les femmes.

Si je passe des femmes aux mères, c'est que mon expérience dans plusieurs parties de l'Afrique m'a appris que quelque 90 % des femmes âgées de 20 ou plus sont des mères biologiques. A l'âge de 30 ans, plus 99 % d'entre elles sont mères, quelquefois hors des liens du mariage. De surcroît, certaines d'entre elles, sans être des mères biologiques sont appelées à jouer un rôle maternel. D'après mon expérience, sans être une mère biologique, une femme peut se retrouver responsable de davantage d'enfants qu'une mère biologique. Elle ne joue pas le rôle de la bonne fée, mais assure au jour le jour toutes les tâches qu'exige le bien-être et la survie même de l'enfant. C'est pourquoi je n'hésite pas à dire que toutes les femmes africaines sont des mères.

Les femmes prennent déjà d'importantes décisions dans de nombreux domaines touchant les enfants. Le premier est l'alimentation : ce que l'on mange, quand et dans quelle quantité, c'est presque exclusivement la responsabilité des femmes, les mères.

C. Les femmes et la sécurité alimentaire et l'agriculture

De tout temps, comme on vient de le voir, les femmes ont pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire. On dit dans mon village qu'une femme paresseuse doit avoir un enfant et que les cris de l'enfant lui mettront une houe dans les mains. Le cri de l'enfant qui a faim est l'affaire des femmes. Toutes les télévisions du monde ont montré en 1984 les images d'enfants affamés squelettiques agonisant dans les bras de leur mère pendant la terrible famine causée par la sécheresse dans plusieurs pays africains. Il n'est dès lors pas surprenant que des études aient montré que les décisions que prennent les femmes en matière d'agriculture portent sur l'alimentation de la famille. Faut-il donc s'étonner que les femmes soient au centre du redressement et du développement pour ce qui est de la sécurité alimentaire ? La sécurité alimentaire de toute nation passe par celle de tous les foyers qui la constituent. Comment se fait-il que nous choisissons l'effet de ruisselement au lieu d'adopter la démarche inverse et d'assurer la sécurité alimentaire nationale une fois qu'elle est assurée aux familles ? Ainsi, il n'y aurait plus de raison

de parler de certains pays connaissant la sécurité alimentaire alors qu'en fait, les vivres sont entre les mains d'une poignée de commerçants et d'industriels qui les stockent.

D. Les femmes et les soins aux enfants

Les personnes les mieux placées pour s'occuper des enfants sont les femmes, en particulier celles d'entre elles qui ont été appelées à jouer un rôle maternel. Pour pouvoir s'occuper d'un enfant, rien ne vaut l'expérience. On entend souvent dire que les villageoises africaines sont opposées à l'éducation parce qu'elles gardent leurs enfants et surtout leurs filles à la maison, les empêchant d'aller à l'école. Or, quel est le choix de la femme s'il lui faut trouver quelqu'un pour s'occuper des enfants alors qu'elle doit se débrouiller pour assurer la survie de la famille ? Il ne s'agit là de rien d'autre que l'instinct propre à toutes les femmes. Au lieu de jeter la pierre aux femmes, la société ferait mieux de les doter de moyens d'assurer dans un cadre communautaire la garde des enfants.

L'expérience a montré que lorsque les femmes participent à l'organisation de crèches communautaires et ont la certitude que l'on s'occupera de leurs enfants, elles envoient leurs filles à l'école. Or, selon la prise des décisions au niveau national, une question aussi fondamentale que l'organisation de crèches est réglée sans la participation des femmes dès le stade de la planification. Pourquoi ne pas laisser les femmes régler cette question ? En effet, celles-ci devraient être mandatées et appuyées financièrement pour exercer cette activité essentielle pour le bien-être de la société. Ainsi, l'organisation de crèches au niveau communautaire libérerait les femmes et leur permettrait de s'occuper de la sécurité alimentaire de leur famille.

Il ressort d'un certain nombre d'études, notamment une étude récente menée à Sri Lanka, que le soin des enfants assuré par un adulte dévoué dans un cadre communautaire a de profonds effets positifs sur l'avenir de l'enfant du point de vue de sa capacité intellectuelle, de son apprentissage ainsi que de sa survie physique. Comment se fait-il que la société ne prévoit pas d'arrangements pour que les femmes assument ce type de rôle au niveau le plus élevé ?

Les femmes possèdent une longue expérience dans un grand nombre de domaines. Nous n'en avons mentionné que deux ici. La société doit tirer parti de ces ressources, dans l'intérêt de la survie et du développement des pays africains et non pas seulement dans le souci de la promotion de la femme.

V. OBSTACLES A UNE VERITABLE PARTICIPATION DES FEMMES

A. Obstacles exogènes

En commençant le présent exposé, on a appelé l'attention sur la situation économique tragique de l'Afrique qui se traduit par des taux de mortalité infantile et maternelle élevés, la sous-alimentation, l'aspect misérable des populations, leur apathie, etc.. Précisons d'emblée que la pauvreté extrême est l'un des principaux obstacles à la participation, car la population se préoccupe exclusivement d'assurer sa survie et n'a pas le temps de mener un dialogue semblant hypothétique, ce qui entretient un cercle vicieux.

Même si l'Afrique doit relever le défi de son développement, le 20e siècle est à l'heure de l'interdépendance. Les actions des autres continents ont une incidence directe sur l'Afrique. Je n'en veux pour exemple que la question des cours internationaux des produits de base. Ainsi, le Kenya et l'Ethiopie sont l'un et l'autre producteurs de café, de thé et de coton. On a poussé les agriculteurs à augmenter leur

production. J'ai vu mon propre vieux père s'employer activement à développer sa production de thé, cherchant à la doubler pour augmenter ses revenus, car la vie était de plus en plus chère. Il fallait voir la détresse de mon père et celle d'autres agriculteurs lorsqu'ils ont été informés que leurs revenus baisseraient malgré l'augmentation de leur production, parce que, leur disait-on, les cours avaient baissé. Les cours de ces produits de base sont fixés par des mécanismes internationaux et, alors que tout augmente, ces cours sont à la baisse, qu'il s'agisse du coton, du cuivre, du thé et d'autres produits. A ces problèmes de cours vient s'ajouter le fait que les autres mécanismes internationaux ont entraîné un flux net de ressources hors de l'Afrique alors même que le continent est en crise. Il s'agit d'un montant énorme, dont les chiffres sont bien connus.

J'ai parfois devant les yeux l'image de python étouffant une jeune fille tout en lui ordonnant de chanter. Elle ne peut pas chanter. Sa voix s'étrangle. On dirait que l'Afrique est en train de subir le même sort. Des forces internationales sont en train d'étouffer l'Afrique. Et on voudrait qu'elle chante alors qu'elle ne le peut pas. Comme l'a dit Richard Jolly, de l'UNICEF, il faut laisser l'Afrique respirer pour qu'elle tienne debout. L'étouffement de l'Afrique détruit tout espoir d'amélioration. Il s'agit là d'un obstacle de taille à la participation des femmes et à l'amélioration de leur sort car elles aussi sont étouffées.

B. Le syndrome "c'est à la femme de le faire"

Malgré la réalité de l'étouffement, les populations continuent de faire des efforts désespérés pour améliorer leur sort. Dans les campagnes africaines, les femmes sont à l'avant-garde de la lutte pour la survie. On observe souvent le syndrome "c'est à la femme de le faire" dès qu'il s'agit de décider de la participation des femmes à la prise de décision, au lieu d'apprécier et de soutenir cette lutte. On se décharge des tâches sur les femmes. Les pouvoirs publics se desintéressent des problèmes. On répète à l'envi qu'elles sont capables de résoudre les problèmes mais lorsque "les autres" sont chargés d'exécuter un programme, il n'est plus question de ne pas y toucher. Et les femmes de participer activement à l'exécution du programme. Il faut amener la société à réaliser que la participation des femmes ne revient pas à dire que, pour des raisons biologiques, les femmes régleront les problèmes comme par magie. Il faut admettre que les décisions pour lesquelles les femmes sont mandatées exigent des ressources financières à la hauteur des tâches à exécuter. Dans la plupart des pays, les services chargés des questions féminines sont parmi les plus démunis financièrement. Très souvent, les seules ressources financières couvrent le traitement du personnel. Les responsables de ces services sont appelés à rechercher des fonds à l'étranger pour assurer la promotion de la femme, alors que le gouvernement lui-même ne parvient pas à trouver un financement extérieur. Est-ce bien raisonnable ? Il faut changer radicalement la pratique de la sous-budgétisation des domaines confiés aux femmes. La participation des femmes doit être perçue comme l'exploitation d'une ressource dans l'intérêt du développement national, ce qui exige un appui à tous les niveaux au lieu de se décharger de toutes les responsabilités sur les femmes. Cela doit changer.

C. Les tâches quotidiennes des femmes à considérer comme des tâches collectives

On pouvait lire en 1980, dans une étude de l'UNICEF intitulée "La situation des femmes et le bien-être de l'enfant", ce qui suit :

"A l'âge de cinq ans, elle travaillait
A dix ans, elle est allée à la ville
A 15 ans, elle était mère de famille"

Et l'étude de poursuivre :

"La surcharge de travail, le manque de temps et la fatigue sont des obstacles énormes à tous les efforts que pourraient faire les femmes pour changer leurs conditions de vie (...). La lourde charge de travail des femmes et leurs rôles multiples empêchent toute participation effective (...). La situation leur permet de perpétuer les structures existantes sans guère de moyens de modifier les structures économiques ou sociales".

Rien d'étonnant à cela, quand on sait combien les femmes sont surchargées de travail. On peut lire également dans l'étude que, "selon les estimations de la Commission économique pour l'Afrique, 70 % de la production alimentaire, 50 % de la production animale et 100 % de la transformation des aliments, des tâches ménagères et des choix en matière d'éducation des enfants sont assurés par les femmes".

Dans la quasi-totalité des sociétés africaines, il est normal que l'approvisionnement en eau soit assuré par les femmes, tout comme le ramassage du bois, la cuisine, le sarclage, etc..

Le surmenage des femmes les empêche d'accorder l'attention nécessaire à la survie des enfants en assurant l'alimentation des jeunes enfants, en les conduisant aux centres de vaccination. Les mythes de ce qui constitue la tâche de la femme et de ce qui constitue celle de l'homme ne font que perpétuer l'état de servitude de la femme.

Pourquoi ne pas considérer le ramassage du bois comme une tâche communautaire ? Les hommes pourraient très bien transporter le bois tout comme ils s'organisent pour transporter les malades à l'hôpital. Ils pourraient même confier cette tâche aux ânes et aux boeufs. On constate aujourd'hui, dans certaines régions du Kenya, que les jeunes garçons transportent l'eau. A leur retour de l'école, ils harnachent l'âne à cette fin. La société doit se rendre à l'évidente nécessité de répartir les tâches considérées jusque-là comme essentiellement féminines. Il me souvient, lors d'une étude en milieu rural que j'ai menée il y a plusieurs années au sujet d'élèves de cinquième et sixième années que, sur le thème "ce que maman a fait hier", les enfants n'ont pu terminer leur tâche dans l'heure qui leur avait été assignée. En effet, il y avait trop à écrire. En revanche, la composition intitulée "ce que papa a fait hier" leur a pris moins de dix minutes. De nombreux enfants ont écrit ce qui suit : "Il s'est assis sous l'arbre vers dix heures du matin et maman est venue lui apporter à manger et à boire" et ... "je crois que c'est tout".

Le développement a accaparé le rôle des Africains des zones rurales et des chômeurs des zones urbaines et péri-urbaines. Dans de nombreuses sociétés, la boucherie a remplacé la chasse. La police ou la milice assurent désormais la sécurité dans les villages. L'émergence de ces rôles réducteurs pour les hommes a créé l'impression que les hommes des zones rurales étaient sous-employés ou sans emploi. Dans leur oisiveté, soit la plus grande partie du temps, ils ne font que boire. Les ruraux qui n'ont pas assumé de nouveaux rôles restent étrangers aux questions fondamentales de la survie de la famille. Ils perdent pied en matière d'autorité paternelle et leur masculinité s'exprime par la violence. On assiste à une montée de la violence dans les familles et les communautés. Le coût d'opportunité du développement pèse lourdement sur les femmes étant donné qu'elles perdent leurs aides au profit de l'école. Il convient d'examiner certaines des tâches traditionnellement féminines. Il s'agit là de questions qui peuvent être abordées dans le cadre d'une discussion sur le développement participatif. Les études montrent que, pris individuellement, les hommes n'ont aucun problème à se charger du ramassage du

bois ou du transport de l'eau. Mais personne ne veut être surpris à le faire seul, car il serait la risée des autres. Dès que le rôle est accepté par la collectivité, le mythe disparaît. Hommes et femmes devraient s'épauler pour assurer leur survie et celle du groupe, surtout celle de leurs enfants. Le surmenage des femmes et l'oisiveté des hommes dans nos zones rurales, où vit 80 % de la population africaine, ne pèsent pas uniquement sur les femmes. Ils portent sur la famille, sur le village et sur la nation. Que les dirigeants nationaux en prennent conscience et favorisent le dialogue et les décisions sur la répartition des tâches. Qu'on le veuille ou non, les Africaines ne seront pas en mesure d'aider la société, elles-mêmes et leurs enfants à survivre tant qu'elles seront soumises à pareilles pressions. L'accélération du développement et l'introduction de l'eau courante dans nos foyers résoudraient certains problèmes. Or, le développement et trop lent et tous les villages africains n'auront pas l'eau courante d'ici à l'an 2000. D'ici là, la répartition des tâches doit être une question de priorité absolue au niveau national à examiner dans les collectivités aux fins du redressement et du développement. Et les dirigeants africains doivent ouvrir les yeux.

D. Un obstacle à la participation : la mauvaise santé des femmes et de leurs enfants

James P. Grant, Directeur exécutif de l'UNICEF a déclaré à la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : Egalité, développement et paix, tenue à Nairobi en 1985 qu'il était désormais largement reconnu que la mère moyenne d'une pauvre collectivité d'un pays à faible revenu se trouvait devant la perspective de voir chacun de ses jeunes enfants malade 160 jours par an, parfois si gravement que l'un d'eux devait mourir et qu'un autre se trouvait handicapé à vie, d'où un fardeau pour toute la famille à long terme. Etant donné qu'il s'agit d'une moyenne, de nombreuses familles souffrent bien davantage. Dans tous les cas de graves maladies infantiles, la mère doit consacrer une portion parfois extraordinairement importante de ses maigres ressources financières pour payer les médicaments et les soins médicaux. Et qui peut calculer l'effet psychologique sur la mère et du reste de la famille de la perte de chaque enfant ou du handicap d'un enfant, ce qui ne peut que renforcer son sentiment d'impuissance devant la vie ?

De même, selon les estimations, sur les 500 000 décès maternels qui se produisent chaque année dans le monde, 150 000 concernent l'Afrique, ce qui en dit long sur les mauvaises conditions sanitaires, les soins obstétriques médiocres et, d'une manière générale, d'un environnement peu propice à la survie. Bien qu'elle ne représente que quelque 10 % de la population mondiale et qu'elle assure 20 % des naissances sur la planète, plus de 30 % de la mortalité infantile et maternelle concernent l'Afrique. Jusqu'à quand l'Afrique supportera-t-elle cette injustice en matière de mortalité ? Les responsables de la planification économique et notamment de la planification en vue du redressement considèrent souvent la santé comme une question accessoire. On dit qu'il s'agit d'un secteur sans problèmes. Ce n'est qu'un problème de consommation, non prioritaire. Or, comme le disait l'ancien directeur général de l'OMS, le Dr. Mahler, la santé n'est pas tout, mais sans la santé, on n'est rien.

Il convient de faire observer ici que lorsque ceux qui considèrent que le développement des soins de santé n'est pas prioritaire tombent malades eux-mêmes - ou l'un des membres de leur famille - ils sont les premiers à se faire soigner au prix fort à l'étranger. Pourquoi ne pas faire une priorité nationale de soins de santé minimum pour tous ?

L'une des priorités du redressement et du développement de l'Afrique doit être l'accès aux soins de santé. Toutefois, la planification dans ce domaine ne doit pas

consister à prévoir la construction d'hôpitaux. J'ai tenté vainement, à trois reprises au moins, de supprimer cet aspect de mon exposé. Pourquoi ne pas parler de dispensaires ? Il existe aujourd'hui en Afrique une vaste expérience en matière de soins de santé communautaire. Ce thème a été au centre de conférences africaines du plus haut niveau - notamment les Sommets de chef d'Etat et de gouvernement de l'OUA, qui ont adopté par une résolution l'initiative de Bamako. Il incombe aux dirigeants africains d'examiner ces approches de près. Que l'on choisisse de développer les hôpitaux, si on en a les moyens, ou d'adopter des soins de santé communautaire, on ne peut échapper au fait que la santé maternelle et infantile est prioritaire dans le redressement économique et le développement. Il faut en passer par là si l'on veut améliorer la productivité et la sécurité alimentaire.

E. Le cycle de la détérioration des sols et du bois de chauffe

Le cercle vicieux de la détérioration des sols et du bois de chauffe constitue l'un de ces problèmes difficiles. Il va de soi que les femmes doivent faire la cuisine. Leurs enfants doivent manger et leurs maris les battront s'ils n'ont pas de repas bien préparés. Par voie de conséquence, quelle que soit la réglementation en matière de conservation de l'environnement, les femmes doivent tout faire pour cuisiner. Certaines vont jusqu'à planter des arbres et à les détruire avant qu'ils n'arrivent à maturité, car elles ont besoin de bois de chauffe. En Asie, au Moyen-Orient et en Afrique, les femmes épuisent davantage le sol en utilisant les excréments d'animaux comme combustible. La réduction de la production alimentaire qui en résulte est impressionnante. Encore une fois, il est facile de jeter la pierre aux femmes. Mais n'oublions pas que les femmes doivent cuisiner et elles le feront, même au péril de leur vie. M'étant intéressée récemment aux problèmes de la désertification, j'en suis arrivée à la conviction qu'une solution serait de généraliser l'électrification des zones rurales et de doter chaque famille d'un réchaud simple à une ou deux plaques chauffantes. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les réchauds solaires ont de l'avenir. Les dirigeants africains doivent s'employer à briser le cycle de la dégradation des terres à cause du bois de chauffe en offrant des solutions de rechange, ce qui éviterait les problèmes liés à la recherche et au transport du bois. On pourrait ainsi faire obstacle à la désertification. Il faut accorder à l'électrification des zones rurales la même importance qu'à leur approvisionnement en eau. En effet, l'abattage des arbres et la désertification ne font qu'aggraver les problèmes d'eau. Les circonstances m'ont contrainte à conclure que la détérioration des terres et ses conséquences pour ce qui est de l'eau, de l'alimentation et de la santé est telle que si j'avais à choisir entre l'accès à l'eau et l'électrification des zones rurales, je pencherais pour cette dernière. Idéalement, bien entendu, les deux devraient aller de pair. Nous n'avons que faire du choix entre mourir du choléra et mourir de la pneumonie.

Certes, il faudra payer le prix. Je l'avoue, je ne dispose pas de chiffres concernant les coûts de l'électrification de l'Afrique rurale. Mais, à moins de continuer le gloser sur la charge qui pèse sur les Africaines des zones rurales et sur la gravité de la détérioration des sols, il nous faut prendre immédiatement des décisions aussi douloureuses qu'onéreuses. En effet, dans la majorité des cas, les villages n'ont pas les moyens de se doter de l'électricité. On a parlé d'un Plan Marshall pour l'Afrique. Il ne fait aucun doute que l'Afrique a besoin d'aide pour électrifier ses zones rurales ou développer l'énergie solaire aux fins de la préparation des aliments et de l'approvisionnement en eau. En dotant chaque ménage d'une ou deux plaques chauffantes, on ferait d'une pierre deux coups : on éliminerait les problèmes de la recherche du bois et on réduirait la détérioration des sols. Tous ceux qui s'intéressent à la sécurité alimentaire en Afrique et se préoccupent de la qualité

des terres et veulent éviter aux femmes de transporter le bois doivent se pencher sérieusement sur cette question. D'ici là, préoccupons-nous de la recherche du bois et tuons les mythes selon lesquels c'est le travail des femmes.

Pour en revenir à l'idée du Plan Marshall, est-ce que la fourniture d'une aide à l'Afrique pour adopter des solutions de rechange au bois de feu et assurer la distribution d'eau coûterait aux pays développés plus que ne l'a fait le Plan Marshall?

F. Connaissances et expérience : le fondement de l'affectation des tâches

J'ai passé la plus grande partie de ma vie à enseigner à l'Université de Nairobi et il m'a été donné de visiter de nombreuses universités africaines. Au cours des 20 dernières années, il a été réjouissant de constater une augmentation dans l'inscription des femmes dans ces établissements, encore que les pourcentages puissent être plus élevés.

Mes conversations avec mes confrères à l'université m'ont appris que dans l'ensemble, les étudiantes obtiennent d'excellents résultats. Rien d'étonnant à cela, si l'on songe aux obstacles qu'elles ont dû surmonter, obstacles plus graves que pour les autres. Nombre d'entre elles sont couronnées de lauriers. Mais tout change lorsqu'il s'agit de trouver un emploi. Il m'est arrivé de me lamenter avec mes anciennes étudiantes, non pas parce que ce sont des femmes, mais parce qu'elles se sentent coincées, et je sais de quoi je parle. Nous avons pleuré ensemble car nous sommes devenues amies et parce qu'elles sont en quelque sorte mes enfants. Il s'agit de brillantes filles de l'Afrique, dont les parents se sont saignés aux quatre veines pour leur donner une éducation. Or, que voit-on ? Elles se retrouvent dans des non-emplois, les meilleurs postes étant très souvent attribués à de jeunes hommes qui ne sont pas nécessairement compétents. Quelle est la raison de pareil gaspillage ? Pourquoi se tuer à éduquer nos filles et nos fils si la moitié de nos efforts sont voués à l'échec ?

Rares sont les femmes hautement qualifiées et expérimentées qui n'ont pas eu le "privilège" de travailler sous les ordres d'un chef dont la compétence est douteuse. Quand la situation changera-t-elle ? Si l'on considère les cabinets ministériels d'Afrique, combien de femmes sont ministres à part entière ? Cette situation catastrophique est incompréhensible compte tenu du nombre de femmes compétentes en Afrique.

Avec mes consoeurs, nous avons décidé de profiter de notre vie professionnelle et de faire notre travail selon les décisions des patrons. Toutefois, sous l'angle des décideurs et des femmes qui sont leur subordonnées, on est en droit de se demander si l'Afrique ne se porterait pas mieux si les choix étaient opérés sur la base des connaissances confirmées, de l'expérience et de la compétence. Le fait que les femmes n'occupent pas le devant de la scène en matière de sécurité alimentaire et de redressement procède du peu de cas que l'on fait d'elles dans l'effort général de développement et de redressement.

Lorsque j'ai soulevé cette question avec certaines personnes haut placées et abordables (des hommes, bien entendu) au sujet d'une de mes soeurs empêchées d'apporter sa contribution, j'ai eu droit à une réaction aimable d'impuissance et l'on m'a dit suavement qu'il s'agissait de décisions politiques et que l'on ne pouvait rien y faire. Depuis quand les décisions politiques sont-elles des choses pour lesquelles on ne peut rien faire ? Or, si on pense aux coups d'Etat en Afrique, il faut se rendre à l'évidence et reconnaître que quelqu'un essaie toujours de changer la situation politique. Mais pourquoi faut-il en arriver à l'affrontement ? Essayons d'être un tant

soi peu raisonnables et de remédier à la situation catastrophique de notre continent en faisant correspondre les emplois à l'expérience, aux compétences et aux qualifications. Donnons une chance à celles de nos filles qui sont capables. Après tout, nous sommes leurs parents. Comment pouvous-nous oublier cela lorsqu'il s'agit de la fille de quelqu'un d'autre ?

G. Les femmes, obstacle à l'épanouissement des femmes

On peut lire dans un mes livres de chevet, la Bible que l'on regarde parfois la paille qui est dans l'oeil de son voisin sans voir la poutre que l'on a dans le sien. Il est temps que les femmes réalisent que ce sont elles qui perpétuent leur propre oppression. Un Antillais a demandé un jour à un groupe d'Africaines pourquoi elles n'apprenaient pas aux garçons et aux filles à respecter au même titre les hommes et les femmes et pourquoi elles n'apprenaient pas aux garçons à ramasser le bois et à aller chercher l'eau, à cuisiner et à participer aux tâches ménagères.

La raison en est que les pères ne veulent peut-être pas laisser leurs fils s'abaisser ainsi. Mais ce qui est plus important encore, c'est que les femmes n'y songeraient même pas et qu'elles devraient commencer à le faire. Quel Africain passe suffisamment de temps chez lui pour savoir ce qu'une mère enseigne à ses enfants ?

Il ne fait aucun doute que les femmes se livrent entre elles à des pratiques oppressives. On a vu dans certaines parties du monde des jeunes mariées brûlées vives parce qu'elles n'avaient pas apporté la dot souhaitée. Et qui brûle la jeune mariée ? La belle-mère. Qui demande aux fils de chasser sa femme parce qu'elle est stérile ou ne lui a pas donné de fils ? Qui fait pleurer le plus les jeunes mariées ? Le beau-père ? Non, c'est la belle-mère ? C'est la belle-mère qui pousse son fils à battre sa femme. Nombreuses sont les femmes qui veulent que leurs filles soient traitées, tout en proclamant qu'il n'est pas question qu'une femme ose répondre à leurs fils. La belle-fille doit rester à sa place. Les femmes sont promptes à oublier que leurs propres filles deviendront à leur tour les belles-filles de quelqu'un d'autre et se feront également dresser. Engageons-nous à devenir une nouvelle génération de belles-mères appuyant nos belles-filles dans l'intérêt de la paix des ménages.

Certaines femmes qui font partie de l'élite diront peut-être qu'elles n'ont brûlé aucunes jeunes mariées. Or, cette attitude est multiforme. Au cours d'interviews où se trouvaient des hommes et des femmes, il m'a été donné de constater que généralement, les femmes membres du jury s'appesentissaient sur les faiblesses des candidates, surtout s'il s'agissait de jeunesses, allant jusqu'à dire qu'elles étaient à la chasse au mari. Même s'agissant des compétences techniques, ces femmes sont portées à exiger des candidates un niveau plus élevé, demandant quasiment la perfection avant de leur accorder leur appui. Cette attitude se retrouve jusqu'aux élections. En effet, les femmes constituent la partie la plus fidèle du corps électoral, alors que très peu d'entre elles sont jamais élues. Serait-ce que les femmes sont fondamentalement moins capables que les hommes ? Je me hâte d'ajouter que le problème ne tient pas à certaines femmes en particulier. Les femmes ont été élevées dans une piètre image d'elles-mêmes, image qu'elles projettent sur les autres. Le monde est rempli d'épouses qui détestent les femmes qui occupent le même grade que leur mari. "Bon sang, mais elle se prend pour mon mari. Après tout, ce n'est qu'une femme". Comme si être femme était un crime. Et il faut entendre cela dans la bouche d'une femme. Et on voudrait après cela accuser les hommes d'opprimer les femmes.

Il importe que les femmes prennent conscience du fait que toutes les formes d'oppression, culturelles ou autres, amènent les gens à se battre pour réussir. D'où un sentiment de vulnérabilité, la réussite des autres étant considérée comme une manifestation de concurrence ou tout simplement d'animosité. Les femmes devraient

s'employer à améliorer la perception qu'elles ont d'elles-mêmes et les unes des autres. Que les femmes acceptent d'appuyer leurs soeurs méritantes à des postes de responsabilité aux niveaux local, national et international. Ce serait peut-être par une telle approche que les femmes auraient leur mot à dire en matière de sécurité alimentaire.

Et si une femme plus jeune s'élève plus haut que ses aînées en lutte depuis longtemps, que les femmes plus âgées occupant des postes importants considèrent que les jeunes qui montent s'appuient sur des géants, leurs propres épaules et qu'elles s'en sentent gratifiées, saluant la réussite. Que les femmes mûres aient l'élégance d'un saint Jean-Baptiste qui a accepté avec sa propre chute la montée de Jésus. Ainsi va la vie. Foin de tout ressentiment et de toute amertume! Favoriser les autres devrait être source de joie. Après tout, n'est-ce pas grâce à Jésus que Jean-Baptiste a accédé à l'immortalité ? Qui sait où est notre intérêt ?

H. La confusion entre la promotion et le bien-être de la femme et les sentiments anti-mâle

Il semble qu'il existe un peu partout une affligeante confusion selon laquelle lorsque l'on veut promouvoir quelque chose on combat autre chose. Permettez-moi de m'inscrire en faux contre cette attitude. Je tiens à souligner qu'à aider une femme à s'épanouir, on contribue à l'épanouissement de toute sa famille, et non pas à son éclatement. C'est pourquoi j'attache beaucoup d'importances au dialogue et à la discussion participative des problèmes pour que les familles se rendent compte qu'il est dans leur intérêt d'alléger le fardeau pesant sur les épaules des femmes. On constate dans les couches pauvres de la population en proie à de nombreuses difficultés qu'en voulant diviser la cellule familiale, même dans un souci de promotion de la femme, on va à l'encontre des intérêts de celle-ci. L'amélioration du sort de la femme va dans le sens de l'amélioration de celui de sa famille, de sa communauté, de la nation et de l'humanité tout entière. Il serait absurde d'éliminer une forme d'oppression pour la remplacer par une autre, exercée par les femmes. Il y a de ces cas, rares certes, où la brutalité consiste à sauver la vie d'une femme en l'extrayant de son contexte social. Toutefois, cela devrait s'appliquer à tout individu, de sexe masculin ou féminin, qui a vécu des sévices et des menaces et la consolidation de la cellule familiale devrait être le premier souci si l'on veut améliorer le sort des femmes.

VI. CONCLUSION

D'une manière générale, l'Africaine s'active de l'aube à la tombée de la nuit à assurer sa survie et celle de sa famille. Malheureusement, elle se trouve un peu dans la situation de l'écureuil dans sa cage.

Qui plus est, sa cage est enfermée dans un tonneau, le tonneau du continent africain, en particulier au Sud du Sahara. Et les prisonniers du tonneau s'agitent pour s'en échaper par tous les moyens et n'ont de ce fait pas toujours le temps ou la générosité de s'occuper du problème de la cage. Les encagées et les prisonniers du tonneau ont un sort d'autant plus compliqué que le python des mécanismes économiques internationaux est en train d'étouffer le tonneau. Il n'entre dans celui-ci que juste assez d'air pour assurer la survie de tous, ce qui n'améliore le sort de personne, d'autant qu'il entre dans la cage, forcément, moins d'air que dans le tonneau.

Ce qui nous amène à la triste conclusion qu'il n'y a pas de réponse facile aux problèmes de la femme encagée et à ceux des habitants du tonneau. Ce n'est pas en

proclamant qu'il faut participer que l'on aidera beaucoup. Il vaudrait mieux prendre des mesures décisives pour régler le sort des encagées et de ceux qui se trouvent entre les douves du tonneau.

Il faut pour ce faire assurer la participation, même à l'intérieur des douves du tonneau. Même dans ces limites très étroites, il semble que la participation offre les meilleures chances de fournir un effort concerté et productif pour sortir du piège. Les tonneaux et les cages n'étant pas toujours construits en béton, pareil effort concerté pourrait laisser entrer un peu d'air et écarter quelque peu les barreaux de la prison. Il revient aux occupants de la cage et du tonneau d'instaurer un processus participatif à long terme, dans leur propre intérêt, afin de tirer le meilleur parti possible de leur expérience, de leur intelligence et de leurs ressources.

Pourtant, sans sortir des barreaux de la cage et des douves du tonneau, la répartition des tâches rendrait la vie plus facile. Les mythes entourant la répartition des tâches entre les sexes doivent être détruits de façon qu'hommes et femmes, garçons et filles, assurent ensemble la survie et le bien-être du groupe. L'épuisement, les maladies chroniques et le surmenage de la mère africaine laissent mal augurer de l'avenir des générations du continent. L'inutilité apparente de l'homme ne fait rien pour l'image qu'il a de lui-même ni de celle qu'a de lui sa progéniture. Dans l'intérêt des femmes comme dans celui des hommes, il faut repenser la répartition des tâches et prendre des décisions à ce sujet dans le cadre d'un processus participatif. On réaliserait ainsi au moins l'un des aspects du nouveau paradigme du développement qui, selon Karl-Eric Knuttson, de l'UNICEF, et d'autres, sont indispensables à un développement holistique au profit de tous, développement allant au-delà de la simple économie.

Il faut dire aussi que ceux qui se trouvent dans le creu de la vague ne sont pas toujours en mesure d'améliorer leur situation. Il faut les doter des outils nécessaires pour sortir du fossé dans lequel ils sont enlisés. S'agissant en particulier de la sécurité alimentaire dans le redressement et le développement de l'Afrique, il me paraît que ce dont l'Afrique a le plus besoin en matière d'aide extérieure est deux éléments que l'on pourrait qualifier de rêves.

Le premier est une source de combustible autre que les arbres. On pourrait ainsi mettre fin au déboisement créé par les nécessités de la préparation des aliments. La bouse de vache, notamment, pourrait contribuer à l'amendement des terres au lieu de servir dans les cuisines. Les jeunes arbres auraient ainsi la possibilité d'arriver à maturité. On mettrait fin à la détérioration des sols en Afrique pour parvenir à exploiter le sol de façon à nourrir une population de taille raisonnable. Ceux qui se préoccupent sérieusement d'assurer la sécurité alimentaire de l'Afrique et d'alléger le fardeau des femmes doivent s'employer à rechercher d'autres formes de combustible. N'oublions pas l'énergie solaire. Dans les rares endroits où elle existe, l'électrification des zones rurales pourrait, par le jeu d'une ou deux plaques chauffantes, alléger le fardeau et réduire le déboisement. C'est peut-être un rêve. Mais, comme disait le poëte L. Hughes, "La vie sans le rêve, c'est un oiseau aux ailes brisées à qui le vol est interdit".

Le rêve dont il s'agit est de mettre en place des réchauds solaires et de développer l'électrification des zones rurales pour que, dans tous les foyers africains, on puisse cuisiner sans utiliser le bois et ainsi mettre un frein au déboisement et éviter de transporter le bois sur de longues distances.

Le deuxième rêve est d'accorder à tous les foyers africains l'accès à l'eau de façon à limiter à une heure l'accès à celle-ci, surtout pour la cuisine et l'hygiène. Peut-être même pourrait-on arroser un petit potager. La Décennie des Nations Unies

pour l'eau et l'assainissement touchant à sa fin alors que l'Afrique se trouve dans la situation que l'on sait, il s'impose à notre esprit l'idée que ce mirage ne constitue qu'un rêve. Mais espérons que ce mirage s'évanouira à mesure que nous nous rapprocherons des solutions visant à approvisionner les populations en eau.

On ne saurait continuer de parler de l'allègement du fardeau de l'Africaine et de l'amélioration du rôle qu'elle joue en matière de sécurité alimentaire sans appréhender ces deux facteurs cruciaux et interdépendants. Certes, il faudra y mettre le prix. C'est pourquoi il s'agit de rêves – pour l'Afrique. Mais tout le monde sait que le Plan Marshall a eu son prix. Le sérieux, l'intérêt et le dévouement des personnes bien placées à l'époque ont assuré la survie de ceux qui se trouvaient aux prises avec des difficultés. La vie a de ces surprises. Les personnes bien placées auront peut-être une réaction analogue. Qui sait ? L'humanité n'a pourtant pas changé à ce point.

Les choses étant ce qu'elles sont, que les dirigeants africains, qui sont actuellement généralement des hommes, se souviennent que nous sommes tous du même tonneau. Les pythons sont à nos portes. Que les hommes aident les femmes à respirer un peu et que les femmes fassent de même entre elles. Les dirigeants doivent assurer la participation de tous, selon leur droit à la naissance. Que l'Afrique remette en place la participation. Nous mourrons tous, soit, mais ne serait-il pas préférable de rendre notre dernier soupir en nous tenant par la main au lieu de nous marcher sur les pieds ? Qui sait, peut-être qu'avant notre dernière heure, des coeurs généreux, ou peut-être nos propres efforts ouvriront le tonneau et la cage.

Sous l'empire romain, qui était considéré comme des barbares ? La vie évolue. Considérez la situation où se trouvent les nations qui étaient à genoux à la fin de la seconde guerre mondiale.

ANNEXE 1

Taux de mortalité des moins de cinq ans, taux de croissance annuelle et taux de croissance du PNG par habitant en Afrique (1960-1987)

	Mortalité (- de 5 ans)			Taux de réduction ou taux de croissance du PNG par habitant			
	1960	1980	1987	1960-80	1980-87	1965-80	1980-86
Algérie	270	147	111	3,0 %	3,9 %	4,2	1,4
Angola	346	272	288	1,2 %	-0,8 %		
Bénin	310	211	188	1,9 %	1,6 %	-0,3	0,0
Botswana	174	110	95	2,3 %	2,1 %	9,9	7,4
Burkina Faso	362	265	237	1,5 %	1,6 %	1,7	-0,8
Burundi	258	215	192	0,9 %	1,6 %	2,4	-0,5
Cameroun	275	176	156	2,2 %	1,7 %	2,4	3,5
République centrafricaine	308	244	226	1,2 %	1,1 %	0,8	-0,8
Tchad	326	253	227	1,3 %	1,5 %	-1,9	2,9
Comores	261	150	135	2,7 %	1,5 %	-0,3	0,6
Congo	241	132	117	3,0 %	1,7 %	2,7	2,2
Côte d'Ivoire	264	166	145	2,3 %	1,9 %	2,8	-3,1
Djibouti							
Egypte	300	164	129	3,0 %	3,4 %	2,8	2,6
Guinée équatoriale	315	242	223	1,3 %	1,2 %		
Ethiopie	294	260	261	0,6 %	-0,1 %	0,4	-2,1
Gabon	288	194	172	2,0 %	1,7 %	5,6	-1,7
Gambie	361	312	292	0,7 %	0,9 %	1,1	-2,8
Ghana	224	165	149	1,5 %	1,4 %	-0,8	-2,8
Guinée	346	281	252	1,0 %	1,5 %	1,3	-0,7
Guinée-Bissau	315	253	227	1,1 %	1,5 %	-2,7	2,4
Kenya	208	133	116	2,2 %	1,9 %	3,1	-1,4
Lesotho	208	161	139	1,3 %	2,1 %	6,8	0,5
Libéria	258	173	150	2,0 %	2,0 %	0,5	-5,5
Jamahiriya arabe libyenne	268	150	123	2,9 %	2,8 %		
Madagascar	364	216	187	2,6 %	2,0 %	-0,4	-4,1
Malawi	364	300	267	1,0 %	1,7 %	3,2	-0,7
Mali	370	323	296	0,7 %	1,2 %	2,1	-0,5
Mauritanie	320	249	223	1,2 %	1,6 %	-0,1	-1,9
Maurice	104	42	30	4,4 %	4,7 %	3,7	3,6
Maroc	265	152	123	2,7 %	3,0 %	2,7	0,4
Mozambique	330	258	295	1,2 %	-1,9 %		-7,6
Niger	320	258	232	1,1 %	1,5 %	-2,5	-5,7
Nigéria	318	198	177	2,3 %	1,6 %	4,2	-5,3
Rwanda	248	231	209	0,4 %	1,4 %	1,6	-1,6

	Mortalité (- de 5 ans)			Taux de réduction ou taux de croissance du PNC par habitant			
	1960	1980	1987	1960-80	1980-87	1965-80	1980-86
Sao Tomé-et-Principe			91				
Sénégal	313	251	220	1,1 %	1,9 %	-0,5	0,0
Seychelles			21				
Sierra Leone	386	300	270	1,3 %	1,5 %	0,7	-1,8
Somalie	294	247	225	0,9 %	1,3 %	-0,1	0,8
Soudan	293	210	184	1,7 %	1,9 %	0,8	-4,2
Swaziland	227	200	182	0,6 %	1,3 %	2,7	-1,1
République-Unie de Tanzanie	248	201	179	1,0 %	1,6 %	0,8	-2,6
Togo	305	176	156	2,7 %	1,7 %	1,7	-4,5
Tunisie	255	113	86	4,0 %	3,8 %	4,7	0,9
Ouganda	224	187	172	0,9 %	1,2 %	-2,2	-1,8
Zaïre	251	186	164	1,5 %	1,8 %	-1,3	-3,2
Zambie	228	146	130	2,2 %	1,6 %	-1,2	-5,3
Zimbabwe	182	132	116	1,6 %	1,8 %	1,7	-0,1

ANNEXE 2

Taux de régression du TMM5, taux de croissance du PNB par habitant et taux de régression de la fécondité, 1960-1987

Pays	Taux de mortalité de 5 ans						PNB par habitant		Taux de fécondité total		
					Taux annuel moyen de régression requis*		Taux annuel moyen de croissance				Taux annuel moyen de régression
	1960	1980	1987	1960-80	1980-87	1987-2000	1965-80	1980-86	1960	1987	1960-87
Afghanistan	380	321	304	0,84 %	0,77 %	10,68 %	0,6		7,0	6,9	0,05 %
Mali	370	323	296	0,68 %	1,24 %	10,50 %	2,1	-0,5	6,5	6,7	-0,11 %
Mozambique	330	258	295	1,22 %	-1,93 %	10,48 %		-7,6	6,4	6,3	0,06 %
Angola	346	272	288	1,20 %	-0,82 %	10,31 %			6,4	6,4	0,00 %
Sierra Leone	386	300	270	1,25 %	1,49 %	9,86 %	0,7	-1,8	6,3	6,5	-0,12 %
Malawi	364	300	267	0,96 %	1,65 %	9,79 %	3,2	-0,7	6,9	7,0	-0,05 %
Ethiopia	294	260	261	0,61 %	-0,05 %	9,63 %	0,4	-2,1	6,7	6,2	0,29 %
Guinée	346	280	252	1,04 %	1,54 %	9,38 %	1,3	-0,7	6,4	6,1	0,18 %
Burkina Faso	362	265	237	1,55 %	1,58 %	8,95 %	1,7	-0,8	6,7	6,5	0,11 %
Niger	320	258	232	1,07 %	1,51 %	8,81 %	-2,5	-5,7	7,1	7,1	0,00 %
Tchad	326	253	227	1,26 %	1,54 %	8,65 %	-1,9	2,9	6,0	5,8	0,13 %
Guinée-Bissau	315	253	227	1,09 %	1,54 %	8,65 %	-2,7	2,4	5,1	5,4	-0,21 %
République centrafricaine	308	244	226	1,16 %	1,09 %	8,62 %	0,8	-0,8	5,7	5,8	-0,06 %
Somalie	294	247	225	0,87 %	1,32 %	8,59 %	-0,1	0,8	6,6	6,6	0,00 %
Mauritanie	320	249	223	1,25 %	1,56 %	8,53 %	-0,1	-1,9	6,5	6,5	0,00 %
Sénégal	313	251	220	1,10 %	1,87 %	8,43 %	-0,5	0,0	6,7	6,3	0,23 %
Rwanda	248	231	209	0,35 %	1,42 %	8,07 %	1,6	-1,6	7,7	8,2	-0,23 %
Cambodge	218	330	208	-2,09 %	6,38 %	8,04 %			6,3	4,6	1,16 %
Rép. démoc. pop. du Yémen	378	236	202	2,33 %	2,20 %	7,83 %		-5,5	7,0	6,6	0,22 %
Bhoutan	297	222	200	1,44 %	1,48 %	7,76 %			5,9	5,5	0,26 %
Népal	297	222	200	1,44 %	1,48 %	7,76 %	0,0	0,8	5,9	5,8	0,06 %
Yémen	378	227	195	2,52 %	2,15 %	7,58 %	6,5	5,1	7,0	6,9	0,05 %
Burundi	258	215	192	0,91 %	1,60 %	7,47 %	2,4	-0,5	5,7	6,2	-0,13 %
Bangladesh	262	211	191	1,08 %	1,41 %	7,43 %	-0,3	0,9	6,7	5,4	0,80 %
Bénin	310	211	188	1,91 %	1,64 %	7,32 %	-0,3	0,0	6,8	7,0	-0,11 %

* Les taux annuels moyens de régression requis sont les taux auxquels il faudra parvenir pour atteindre l'objectif fixé par les Nations Unies : ramener les TMM5 enregistrés en 1980 à 70 pour 1000 naissances vivantes dans tous les pays d'ici l'an 2000 ou les réduire de moitié, selon que l'un ou l'autre de ces résultats apparaît plus favorable.

Pays	Taux de mortalité de 5 ans						PNB par habitant		Taux de fécondité total		
					Taux annuel moyen de régression requis[1]		Taux annuel moyen de croissance				Taux annuel moyen de régression
	1960	1980	1987	1960-80	1980-87	1987-2000	1965-80	1980-86	1960	1987	1960-87
Congo	241	132	117	2,97 %	1,71 %	4,31 %	2,7	2,2	5,9	5,9	0,00 %
Kenya	208	133	116	2,21 %	1,93 %	4,13 %	3,1	-1,4	8,1	7,9	0,09 %
Zimbabwe	182	132	116	1,59 %	1,83 %	4,25 %	1,7	-0,1	7,5	5,6	1,08 %
Algérie	270	147	111	2,99 %	3,93 %	3,48 %	4,2	1,4	7,4	5,7	0,96 %
Honduras	232	140	111	2,49 %	3,26 %	3,48 %	1,1	-2,3	7,4	5,3	1,23 %
Guatemala	230	130	103	2,81 %	3,27 %	3,48 %	3,0	-4,1	6,8	5,6	0,72 %
Arabie Saoudite	292	131	102	3,93 %	3,51 %	3,41 %			7,3	7,1	0,10 %
Nicaragua	210	132	99	2,29 %	4,03 %	3,07 %	-0,7	-4,3	7,3	5,3	1,18 %
Surinam	229	118	98	3,26 %	2,62 %	3,83 %	1,6	2,7	5,9	3,9	1,52 %
Afrique du Sud	192	120	98	2,32 %	2,85 %	3,70 %	3,2	2,8	6,5	4,4	1,53 %
Turquie	258	133	97	3,26 %	4,41 %	2,92 %	3,6	2,4	6,1	3,4	2,14 %
Iraq	222	110	96	3,45 %	1,93 %	4,19 %			7,2	6,2	0,55 %
Botswana	174	110	95	2,27 %	2,07 %	4,12 %	9,9	7,4	6,9	6,1	0,46 %
Iran	254	130	94	3,29 %	4,53 %	2,80 %	2,9	3,6	7,3	5,6	0,98 %
Viet Nam	233	116	91	3,43 %	3,41 %	3,41 %			6,0	3,9	1,58 %
Equateur	183	107	89	2,65 %	2,60 %	3,91 %	5,4	-1,6	6,9	4,5	1,57 %
Brésil	160	103	87	2,18 %	2,38 %	4,03 %	6,3	0,3	6,2	3,3	2,31 %
El Salvador	206	110	87	3,09 %	3,30 %	3,47 %	1,5	-2,3	6,8	4,7	1,36 %
Tunisie	255	113	86	3,99 %	3,83 %	3,11 %	4,7	0,9	7,2	3,8	2,34 %
Papouasie Nouvelle Guinée	247	111	85	3,92 %	3,74 %	3,16 %			6,3	3,5	0,50 %
République dominicaine	200	102	84	3,31 %	2,74 %	3,77 %	3,8	-1,8	7,3	3,6	2,58 %
Philippines	135	86	75	2,23 %	1,94 %	4,19 %	3,4	-4,0	6,6	4,2	1,66 %
Mexique	140	83	70	2,58 %	2,40 %	3,85 %	3,6	-2,0	6,7	3,4	2,53 %
Colombie	148	78	69	3,15 %	1,74 %	4,29 %	3,7	0,1	6,7	3,5	2,38 %
Syrie	218	87	67	4,49 %	3,18 %	3,18 %	5,1	-0,9	7,5	6,6	0,47 %

Pays	Taux de mortalité de 5 ans						PNB par habitant		Taux de fécondité total		
				Taux annuel moyen de régression		requis*	Taux annuel moyen de croissance				Taux annuel moyen de régression
	1960	1980	1987	1960-80	1980-87	1987-2000	1965-80	1980-86	1960	1987	1960-87
Paraguay	134	70	63	3,19 %	1,49 %	4,42 %	4,1	-2,4	6,8	4,5	1,52 %
Mongolie	158	77	61	3,53 %	3,27 %	3,38 %			5,7	5,3	0,27 %
Jordanie	218	80	60	4,89 %	4,03 %	3,07 %	5,8	-0,2	8,0	7,1	0,44 %
Liban	92	62	53	1,95 %	2,22 %	4,04 %			6,4	3,3	2,42 %
Thaïlande	149	67	51	3,92 %	3,82 %	3,29 %	4,4	2,8	6,4	2,4	3,57 %
Albanie	151	60	48	4,51 %	3,14 %	3,55 %			5,8	2,9	2,53 %
Chine	202	56	45	6,21 %	3,08 %	3,58 %	4,1	9,2	5,9	2,3	3,43 %
Sri Lanka	113	58	45	3,28 %	3,56 %	3,32 %	2,8	2,5	5,2	2,6	2,53 %
Vénézuela	114	50	45	4,04 %	1,49 %	4,42 %	2,3	-4,1	6,5	3,6	2,16 %
Guyane	94	54	39	2,73 %	4,54 %	2,79 %	0,7	-6,9	6,0	2,6	3,05 %
Argentine	75	46	38	2,41 %	2,69 %	3,79 %	1,7	-2,6	3,1	2,9	0,25 %
Panama	105	43	35	4,37 %	2,90 %	3,51 %	2,8	0,2	5,9	3,0	2,47 %
Corée du Nord	120	43	34	5,00 %	3,30 %	3,29 %			3,5		1,73 %
Corée du Sud	120	43	34	5,00 %	3,30 %	3,29 %	7,3	6,8	5,4	1,9	3,79 %
Malaisie	106	42	33	4,52 %	3,39 %	3,42 %	4,7	1,1	6,7	3,3	2,59 %
Emirats Arabe Unis	239	43	33	8,22 %	3,71 %	3,07 %			6,9	4,6	1,49 %
Uruguay	56	43	32	1,31 %	4,13 %	3,19 %	2,5	-3,7	2,9	2,6	0,40 %
URSS	53	34	30	2,20 %	1,77 %	4,28 %			2,5	2,3	0,31 %
Maurice	104	42	30	4,43 %	4,69 %	2,71 %	3,7	3,6	5,7	1,9	3,99 %
Romanie	82	36	28	4,03 %	3,53 %	3,34 %		3,0	2,0	2,1	-0,18 %
Yougoslavie	113	37	28	5,43 %	3,90 %	2,94 %	5,2	0,0	2,7	1,9	1,29 %
Chili	142	43	26	5,80 %	6,93 %	1,28 %	0,0	-2,7	5,3	2,7	2,47 %
Trinidad et Tobago	67	29	24	4,10 %	2,67 %	3,55 %	3,1	-6,6	5,0	2,6	2,39 %
Koweit	128	34	23	6,41 %	5,43 %	2,30 %			7,4	4,6	1,75 %
Jamaïque	88	29	23	5,40 %	3,26 %	3,23 %	-0,1	-3,3	5,4	2,7	2,53 %

Pays	Taux de mortalité de 5 ans						PNB par habitant		Taux de fécondité total		
				Taux annuel moyen de régression requis*			Taux annuel moyen de croissance				Taux annuel moyen de régression
	1960	1980	1987	1960-80	1980-87	1987-2000	1965-80	1980-86	1960	1987	1960-87
Costa Rica	121	31	23	6,58 %	4,17 %	2,75 %	3,3	-1,0	6,0	3,2	2,81 %
Bulgarie	69	25	20	4,95 %	3,14 %	3,26 %			2,2	1,9	0,54 %
Pologne	70	24	19	5,21 %	3,28 %	3,47 %		1,3	2,6	2,2	0,62 %
Cuba	87	27	19	5,68 %	4,90 %	2,32 %			4,7	1,7	3,70 %
Hongrie	57	26	19	3,85 %	4,38 %	2,88 %	5,1	1,5	1,8	1,7	0,00 %
Portugal	112	30	19	6,37 %	6,32 %	1,80 %	4,6	1,2	3,1	1,7	2,20 %
Grèce	64	23	17	4,99 %	4,23 %	2,64 %	4,8	-0,1	2,2	1,7	0,95 %
Tchécoslovaquie	32	20	17	2,32 %	2,29 %	4,00 %			2,4	2,0	0,67 %
Belgique	35	15	13	4,15 %	2,02 %	3,67 %	3,6	0,9	2,7	1,6	1,92 %
Etats-Unis	30	15	13	3,41 %	2,02 %	3,67 %	1,8	1,9	3,3	1,8	2,22 %
Nouvelle-Zélande	27	16	13	2,58 %	2,92 %	3,67 %	1,7	1,1	3,8	1,9	2,53 %
Israël	40	18	13	3,91 %	4,54 %	2,79 %	3,7	-0,1	3,9	2,8	1,22 %
Autriche	43	16	12	4,82 %	4,03 %	3,07 %	4,0	1,8	2,8	1,5	2,29 %
Singapour	50	15	12	5,84 %	3,14 %	3,07 %	8,3	5,7	4,9	1,7	3,84 %
Italie	50	17	12	5,25 %	4,85 %	2,19 %	3,2	1,0	2,5	1,5	1,87 %
RDA	44	15	12	5,24 %	3,14 %	3,07 %			2,4	1,7	1,27 %
Royaume-Uni	27	14	11	3,23 %	3,39 %	3,42 %	2,0	2,3	2,8	1,8	1,62 %
Irlande	36	15	11	4,28 %	4,33 %	2,42 %	2,8	-1,9	4,0	2,4	1,87 %
RFA	40	16	11	4,48 %	5,21 %	2,42 %	3,0	1,8	2,5	1,4	2,12 %
Danemark	25	11	11	4,02 %	0,00 %	4,56 %	2,2	2,5	2,6	1,5	2,02 %
Espagne	56	15	11	6,37 %	4,33 %	2,42 %	4,1	1,2	2,9	1,7	1,96 %
Australie	25	14	10	2,86 %	4,69 %	2,71 %	2,2	1,4	3,3	1,8	2,22 %
France	34	13	10	4,69 %	3,68 %	2,71 %	3,7	0,6	2,9	1,8	1,75 %
Hong Kong	65	14	10	7,39 %	4,69 %	2,71 %	6,2	4,8	5,3	1,7	4,12 %
Canada	33	13	9	4,55 %	5,12 %	1,91 %	3,3	1,6	3,6	1,6	2,74 %
Pays-Bas	22	11	9	3,41 %	2,83 %	3,07 %	2,7	0,6	3,1	1,5	2,65 %
Norvège	23	11	8	3,62 %	4,45 %	2,19 %	3,6	3,5	2,9	1,7	1,96 %
Suisse	27	11	8	4,39 %	4,45 %	2,19 %	1,5	1,4	2,5	1,6	1,64 %
Japon	40	13	8	5,46 %	6,70 %	1,02 %	5,1	3,1	2,0	1,7	0,60 %
Finlande	28	9	7	5,52 %	3,53 %	2,56 %	3,6	2,1	2,6	1,6	1,56 %
Suède	20	9	7	3,91 %	3,53 %	2,56 %	2,0	1,7	2,3	1,6	1,11 %

Table E U5MR reduction rates, GNP per capita growth rates, and fertility reduction rates, 1960-87

Country	Under 5 mortality rate						GNP per capita		Total fertility rate		
				Average annual rate of reduction			Average annual growth rate				
	1960	1980	1987	1960-80	1980-87	**required 1987-2000	1965-80	1980-86	1960	1987	Average annual reduction rate 1960-87
Afghanistan	380	321	304	0.84%	0.77%	10.68%	0.6		7.0	6.9	0.05%
Mali	370	323	296	0.68%	1.24%	10.50%	2.1	−0.5	6.5	6.7	−0.11%
Mozambique	330	258	295	1.22%	−1.93%	10.48%		−7.6	6.4	6.3	0.06%
Angola	346	272	288	1.20%	−0.82%	10.31%			6.4	6.4	0.00%
Sierra Leone	386	300	270	1.25%	1.49%	9.86%	0.7	−1.8	6.3	6.5	−0.12%
Malawi	364	300	267	0.96%	1.65%	9.79%	3.2	−0.7	6.9	7.0	−0.05%
Ethiopia	294	260	261	0.61%	−0.05%	9.63%	0.4	−2.1	6.7	6.2	0.29%
Guinea	346	280	252	1.04%	1.54%	9.38%	1.3	−0.7	6.4	6.1	0.18%
Burkina Faso	362	265	237	1.55%	1.58%	8.95%	1.7	−0.8	6.7	6.5	0.11%
Niger	320	258	232	1.07%	1.51%	8.81%	−2.5	−5.7	7.1	7.1	0.00%
Chad	326	253	227	1.26%	1.54%	8.65%	−1.9	2.9	6.0	5.8	0.13%
Guinea-Bissau	315	253	227	1.09%	1.54%	8.65%	−2.7	2.4	5.1	5.4	−0.21%
Central African Rep	308	244	226	1.16%	1.09%	8.62%	0.8	−0.8	5.7	5.8	−0.06%
Somalia	294	247	225	0.87%	1.32%	8.59%	−0.1	0.8	6.6	6.6	0.00%
Mauritania	320	249	223	1.25%	1.56%	8.53%	−0.1	−1.9	6.5	6.5	0.00%
Senegal	313	251	220	1.10%	1.87%	8.43%	−0.5	0.0	6.7	6.3	0.23%
Rwanda	248	231	209	0.35%	1.42%	8.07%	1.6	−1.6	7.7	8.2	−0.23%
Kampuchea	218	330	208	−2.09%	6.38%	8.04%			6.3	4.6	1.16%
Yemen, Dem.	378	236	202	2.33%	2.20%	7.83%		−5.5	7.0	6.6	0.22%
Bhutan	297	222	200	1.44%	1.48%	7.76%			5.9	5.5	0.26%
Nepal	297	222	200	1.44%	1.48%	7.76%	0.0	0.8	5.9	5.8	0.06%
Yemen	378	227	195	2.52%	2.15%	7.58%	6.5	5.1	7.0	6.9	0.05%
Burundi	258	215	192	0.91%	1.60%	7.47%	2.4	−0.5	5.7	6.2	−0.31%
Bangladesh	262	211	191	1.08%	1.41%	7.43%	−0.3	0.9	6.7	5.4	0.80%
Benin	310	211	188	1.91%	1.64%	7.32%	−0.3	0.0	6.8	7.0	−0.11%
Madagascar	364	216	187	2.58%	2.04%	7.28%	−0.4	−4.1	6.6	6.6	0.00%
Sudan	293	210	184	1.65%	1.87%	7.16%	0.8	−4.2	6.7	6.4	0.17%
Tanzania, U. Rep.	248	201	179	1.05%	1.64%	6.97%	0.8	−2.6	6.9	7.1	−0.11%
Nigeria	318	198	177	2.34%	1.59%	6.89%	4.2	−5.3	6.9	6.9	0.00%
Bolivia	282	207	176	1.53%	2.29%	6.85%	1.7	−5.9	6.6	6.0	0.35%
Haiti	294	197	174	1.98%	1.76%	6.76%	0.9	−2.3	6.2	4.6	1.10%
Gabon	288	194	172	1.96%	1.70%	6.68%	5.6	−1.7	4.1	5.1	−0.81%
Uganda	224	187	172	0.90%	1.19%	6.68%	−2.2	−1.8	6.9	6.9	0.00%
Pakistan	277	192	169	1.82%	1.81%	6.56%	1.8	3.4	7.0	6.3	0.39%
Zaire	251	186	164	1.49%	1.78%	6.34%	−1.3	−3.2	5.9	6.1	−0.12%
Lao PDR	232	189	163	1.02%	2.09%	6.30%			6.2	5.6	0.38%
Togo	305	176	156	2.71%	1.71%	5.98%	1.7	−4.5	6.2	6.0	0.12%
Cameroon	275	176	156	2.21%	1.71%	5.98%	2.4	3.5	5.8	5.8	0.00%
India	282	180	152	2.22%	2.39%	5.79%	1.5	2.9	5.8	4.2	1.19%
Liberia	258	173	150	1.98%	2.02%	5.69%	0.5	−5.5	6.3	6.5	−0.12%
Ghana	224	165	149	1.52%	1.45%	5.65%	−0.8	−2.8	6.9	6.3	0.34%
Oman	378	196	149	3.23%	3.84%	5.65%	9.0	9.8	7.2	7.1	0.05%
Cote d'Ivoire	264	166	145	2.29%	1.91%	5.45%	2.8	−3.1	7.3	7.4	−0.05%
Lesotho	208	161	139	1.27%	2.08%	5.14%	6.8	0.5	5.8	5.7	0.06%
Zambia	228	146	130	2.20%	1.64%	4.65%	−1.2	−5.3	6.6	7.1	−0.27%
Egypt	300	164	129	2.97%	3.37%	4.59%	2.8	2.6	7.1	4.6	1.59%
Peru	233	144	126	2.38%	1.89%	4.42%	0.8	−2.6	6.9	4.3	1.74%
Libya	268	150	123	2.86%	2.80%	4.24%			7.2	6.8	0.21%
Morocco	265	152	123	2.74%	2.98%	4.24%	2.7	0.4	7.2	4.6	1.65%
Indonesia	135	145	120	2.39%	2.67%	4.06%	5.2	2.0	5.4	3.1	2.03%
Congo	241	132	117	2.97%	1.71%	4.31%	2.7	2.2	5.9	5.9	0.00%
Kenya	208	133	116	2.21%	1.93%	4.13%	3.1	−1.4	8.1	7.9	0.09%
Zimbabwe	182	132	116	1.59%	1.83%	4.25%	1.7	−0.1	7.5	5.6	1.08%
Algeria	270	147	111	2.99%	3.93%	3.48%	4.2	1.4	7.4	5.7	0.96%
Honduras	232	140	111	2.49%	3.26%	3.48%	1.1	−2.3	7.4	5.3	1.23%
Guatemala	230	130	103	2.81%	3.27%	3.48%	3.0	−4.1	6.8	5.6	0.72%
Saudi Arabia	292	131	102	3.93%	3.51%	3.41%			7.3	7.1	0.10%
Nicaragua	210	132	99	2.29%	4.03%	3.07%	−0.7	−4.3	7.3	5.3	1.18%
Burma	229	118	98	3.26%	2.62%	3.83%	1.6	2.7	5.9	3.9	1.52%
South Africa	192	120	98	2.32%	2.85%	3.70%	3.2	2.8	6.5	4.4	1.53%
Turkey	258	133	97	3.26%	4.41%	2.92%	3.6	2.4	6.1	3.4	2.14%
Iraq	222	110	96	3.45%	1.93%	4.19%			7.2	6.2	0.55%
Botswana	174	110	95	2.27%	2.07%	4.12%	9.9	7.4	6.9	6.1	0.46%
Iran, Islamic Rep.	254	130	94	3.29%	4.53%	2.80%	2.9	3.6	7.3	5.6	0.98%
Viet Nam	233	116	91	3.43%	3.41%	3.41%			6.0	3.9	1.58%

** *The average annual reduction rate required, to achieve the U.N. target of reducing U5MR to 70 or less by the year 2000, or halving the 1980 rate, whichever is less.*

Country	Under 5 mortality rate						GNP per capita		Total fertility rate		
				Average annual rate of reduction			Average annual growth rate				Average annual reduction rate
	1960	1980	1987	1960-80	1980-87	**required 1987-2000	1965-80	1980-86	1960	1987	1960-87
Ecuador	183	107	89	2.65%	2.60%	3.91%	5.4	−1.6	6.9	4.5	1.57%
Brazil	160	103	87	2.18%	2.38%	4.03%	6.3	0.3	6.2	3.3	2.31%
El Salvador	206	110	87	3.09%	3.30%	3.47%	1.5	−2.3	6.8	4.7	1.36%
Tunisia	255	113	86	3.99%	3.83%	3.11%	4.7	0.9	7.2	3.8	2.34%
Papua New Guinea	247	111	85	3.92%	3.74%	3.16%			6.3	5.5	0.50%
Dominican Rep.	200	102	84	3.31%	2.74%	3.77%	3.8	−1.8	7.3	3.6	2.58%
Philippines	135	86	75	2.23%	1.94%	4.19%	3.2	−4.0	6.6	4.2	1.66%
Mexico	140	83	70	2.58%	2.40%	3.85%	3.6	−2.0	6.7	3.4	2.53%
Colombia	148	78	69	3.15%	1.74%	4.29%	3.7	0.1	6.7	3.5	2.38%
Syrian Arab Rep.	218	87	67	4.49%	3.66%	3.18%	5.1	−0.9	7.5	6.6	0.47%
Paraguay	134	70	63	3.19%	1.49%	4.42%	4.1	−2.4	6.8	4.5	1.52%
Mongolia	158	77	61	3.53%	3.27%	3.38%			5.7	5.3	0.27%
Jordan	218	80	60	4.89%	4.03%	3.07%	5.8	−0.2	8.0	7.1	0.44%
Lebanon	92	62	53	1.95%	2.22%	4.04%			6.4	3.3	2.42%
Thailand	149	67	51	3.92%	3.82%	3.29%	4.4	2.8	6.4	2.4	3.57%
Albania	151	60	48	4.51%	3.14%	3.55%			5.8	2.9	2.53%
China	202	56	45	6.21%	3.08%	3.58%	4.1	9.2	5.9	2.3	3.43%
Sri Lanka	113	58	45	3.28%	3.56%	3.32%	2.8	2.5	5.2	2.6	2.53%
Venezuela	114	50	45	4.04%	1.49%	4.42%	2.3	−4.1	6.5	3.6	2.16%
Guyana	94	54	39	2.73%	4.54%	2.79%	0.7	−6.9	6.0	2.6	3.05%
Argentina	75	46	38	2.41%	2.69%	3.79%	1.7	−2.6	3.1	2.9	0.25%
Panama	105	43	35	4.37%	2.90%	3.51%	2.8	0.2	5.9	3.0	2.47%
Korea, Dem. Rep. of	120	43	34	5.00%	3.30%	3.29%		5.6	3.5		1.73%
Korea, Rep. of	120	43	34	5.00%	3.30%	3.29%	7.3	6.8	5.4	1.9	3.79%
Malaysia	106	42	33	4.52%	3.39%	3.42%	4.7	1.1	6.7	3.3	2.59%
United Arab Emirates	239	43	33	8.22%	3.71%	3.07%			6.9	4.6	1.49%
Uruguay	56	43	32	1.31%	4.13%	3.19%	2.5	−3.7	2.9	2.6	0.40%
USSR	53	34	30	2.20%	1.77%	4.28%			2.5	2.3	0.31%
Mauritius	104	42	30	4.43%	4.69%	2.71%	3.7	3.6	5.7	1.9	3.99%
Romania	82	36	28	4.03%	3.53%	3.34%		3.0	2.0	2.1	−0.18%
Yugoslavia	113	37	28	5.43%	3.90%	2.94%	5.2	0.0	2.7	1.9	1.29%
Chile	142	43	26	5.80%	6.93%	1.28%	0.0	−2.7	5.3	2.7	2.47%
Trinidad and Tobago	67	29	24	4.10%	2.67%	3.55%	3.1	−6.6	5.0	2.6	2.39%
Kuwait	128	34	23	6.41%	5.43%	2.30%			7.4	4.6	1.75%
Jamaica	88	29	23	5.40%	3.26%	3.23%	−0.1	−3.3	5.4	2.7	2.53%
Costa Rica	121	31	23	6.58%	4.17%	2.75%	3.3	−1.0	6.9	3.2	2.81%
Bulgaria	69	25	20	4.95%	3.14%	3.26%			2.2	1.9	0.54%
Poland	70	24	19	5.21%	3.28%	3.47%		1.3	2.6	2.2	0.62%
Cuba	87	27	19	5.68%	4.90%	2.32%			4.7	1.7	3.70%
Hungary	57	26	19	3.85%	4.38%	2.88%	5.1	1.5	1.8	1.7	0.00%
Portugal	112	30	19	6.37%	6.32%	1.80%	4.6	1.2	3.1	1.7	2.20%
Greece	64	23	17	4.99%	4.23%	2.64%	4.8	−0.1	2.2	1.7	0.95%
Czechoslovakia	32	20	17	2.32%	2.29%	4.00%			2.4	2.0	0.67%
Belgium	35	15	13	4.15%	2.02%	3.67%	3.6	0.9	2.7	1.6	1.92%
USA	30	15	13	3.41%	2.02%	3.67%	1.8	1.9	3.3	1.8	2.22%
New Zealand	27	16	13	2.58%	2.92%	3.67%	1.7	1.1	3.8	1.9	2.53%
Israel	40	18	13	3.91%	4.54%	2.79%	3.7	−0.1	3.9	2.8	1.22%
Austria	43	16	12	4.82%	4.03%	3.07%	4.0	1.8	2.8	1.5	2.29%
Singapore	50	15	12	5.84%	3.14%	3.07%	8.3	5.7	4.9	1.7	3.84%
Italy	50	17	12	5.25%	4.85%	2.19%	3.2	1.0	2.5	1.5	1.87%
German Dem. Rep.	44	15	12	5.24%	3.14%	3.07%			2.4	1.7	1.27%
United Kingdom	27	14	11	3.23%	3.39%	3.42%	2.0	2.3	2.8	1.8	1.62%
Ireland	36	15	11	4.28%	4.33%	2.42%	2.8	−1.9	4.0	2.4	1.87%
Germany, Fed. Rep.	40	16	11	4.48%	5.21%	2.42%	3.0	1.8	2.5	1.4	2.12%
Denmark	25	11	11	4.02%	0.00%	4.56%	2.2	2.5	2.6	1.5	2.02%
Spain	56	15	11	6.37%	4.33%	2.42%	4.1	1.2	2.9	1.7	1.96%
Australia	25	14	10	2.86%	4.69%	2.71%	2.2	1.4	3.3	1.8	2.22%
France	34	13	10	4.69%	3.68%	2.71%	3.7	0.6	2.9	1.8	1.75%
Hong Kong	65	14	10	7.39%	4.69%	2.71%	6.2	4.8	5.3	1.7	4.12%
Canada	33	13	9	4.55%	5.12%	1.91%	3.3	1.6	3.6	1.6	2.74%
Netherlands	22	11	9	3.41%	2.83%	3.07%	2.7	0.6	3.1	1.5	2.65%
Norway	23	11	8	3.62%	4.45%	2.19%	3.6	3.5	2.9	1.7	1.96%
Switzerland	27	11	8	4.39%	4.45%	2.19%	1.5	1.4	2.5	1.6	1.64%
Japan	40	13	8	5.46%	6.70%	1.02%	5.1	3.1	2.0	1.7	0.60%
Finland	28	9	7	5.52%	3.53%	2.56%	3.6	2.1	2.6	1.6	1.56%
Sweden	20	9	7	3.91%	3.53%	2.56%	2.0	1.7	2.3	1.6	1.11%